

La situation mondiale agrumicole

(Première partie)

R.M. CADILLAT*

Le groupe intergouvernemental des agrumes de la F.A.O. a tenu sa sixième session à Athènes, du 27 mai au 4 juin 1974.

Les délégués, plus nombreux qu'à la session de Catane, représentaient vingt deux pays producteurs ou importateurs. Ceux-ci produisent 74 p. cent du total mondial, exportent 77 p. cent, importent 65 p. cent du commerce mondial. Outre ces délégués, il y avait ceux des organismes internationaux : C.C.E. (Communauté Économique Européenne), C.L.A.M. (Comité de Liaison de l'Agrumiculture méditerranéenne), C.O.M.A.P. (Comité Maghrebien des Agrumes et Primeurs), G.A.T.T. (Agréement général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce), F.I.P.J.F. (Fédération internationale des Producteurs de Jus de Fruits), U.E.C.G.F.L. (Union européenne du Commerce de gros en Fruits et Légumes).

Au nom du Directeur général de la FAO, le Docteur A. VITON prononça le discours d'ouverture dans lequel il évoqua les faits survenus depuis deux ans : record des échanges au cours de la campagne 1972/73, et augmentation des exportations qui s'est faite au détriment des prix, lesquels n'étaient déjà pas rémunérateurs.

Il estime que durant la campagne en cours, devant la hausse vertigineuse des coûts accélérée par la crise du pétrole, les prix de revient augmenteront de 25 à 30 p. cent, même si les prix de vente se raffermissent, les recettes seront encore amputées. Pour l'avenir, il exprime des craintes en raison de la conjoncture actuelle. Devant la situation se posent toujours les mêmes questions : que faire, comment agir, quelles mesures applicables et viables doivent être prises : augmentation de la consommation, aménagement du marché, arrangements internationaux ?

Il rappelle la session extraordinaire organisée en janvier dernier en application des résolutions 83/III et 7/VII de la CNUCED en vue des négociations prochaines du GATT.

Il demande au groupe qui devra décider de ce qu'il y a lieu de faire et comment, pour l'accès aux marchés, les mesures tarifaires, le problème des limitations, l'aménagement des marchés, afin d'éviter leur perturbation, d'organiser la coordination et d'utiliser les excédents pour la transformation.

Après l'évocation des problèmes et des tâches incombant à cette session, le Professeur Dimitrios TSACONAS, Ministre de la Culture et des Sciences, et M. TZORTZAKIS, Ministre de l'Agriculture, souhaitèrent la bienvenue aux délégués. Le premier souligna la nécessité de la coopération entre les pays du Bassin méditerranéen pour améliorer la production agricole dans l'intérêt commun des pays producteurs et consommateurs. Le Ministre de l'Agriculture, parmi les problèmes qu'il évoqua, mentionna particulièrement la nécessité d'abaisser les coûts de production, d'améliorer la qualité des produits, d'élargir et développer les marchés, et de faire face, sur le plan international, aux dangers des insectes et des maladies.

Le groupe désigna M. J. VAYATIS, Directeur général du Ministère de l'Agriculture de Grèce, comme Président, et comme vice-présidents, Mme D. KOENIG, Directeur au Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts d'Allemagne fédérale, et M. I. KYRIACOU, du Ministère de l'Agriculture de Chypre.

L'ordre du jour provisoire (document CI 74/1) fut adopté. Le document CI 74/5, établi par le Secrétariat, traitant des tendances récentes de la production, du commerce des agrumes frais et des produits transformés, fut tout d'abord examiné. Les chiffres mis en avant dans ce document furent remis à jour d'après les informations les plus récentes données par les représentants de chaque délégation.

Nous avons établi les tableaux I, II, III pour la production, les exportations et les importations de fruits frais. Nous avons donné, d'une part, les chiffres par campagne qui montrent l'évolution pour les campagnes 1969/70 à 1972/73 incluses (chiffres du document 74/5), et, d'autre part, les chiffres des annuaires de la FAO pour les années 1969 à 1972, dernière année parue dans le plus récent volume : n°26 (le n°27 ne devant être disponible qu'en fin d'année).

* - Institut français de Recherches fruitières Outre-Mer (IFAC) - 6, rue du Général Clergerie 75116 PARIS

TABLEAU I/A - PRODUCTION MONDIALE D'ORANGES-MANDARINES (en 000 tonnes).

	a - Secrétariat				b - Volume FAO n°26									a		b	
	70/71	71/72	72/73	73/74	1970			1971			1972			73/70	72/70	72/70	
					or	man	total	or	man	total	or	man	total				
Campagne d'été																	
<i>Afrique</i>																	
République Afrique du Sud	487	587	590	..	543	-	543	422	-	422	514	-	514	-	- 17,4	- 5,3	
<i>Amérique du Nord</i>																	
États-Unis	667	718	797	647										- 3,0	+19,4	-	
<i>Amérique du Sud</i>																	
Argentine	1.203	976	1.048	1.114	865	227	1.092	990	265	1.255	743	226	969	- 7,3	-12,8	+ 11,3	
Brésil	3.460	3.580	3.080	..	3.099	244	3.343	3.150	250	3.400	3.200	255	3.455	..	-11,0	+ 3,3	
<i>Océanie</i>																	
Australie	297	376	316	..	322	21	343	263	22	285	289	25	314	..	+ 6,3	- 8,4	
<i>Autres pays</i>																	
Autres pays	1.291	1.384	1.378	+ 6,7	-	
Total campagne été	7.405	7.621	7.209	7.407											- 2,3	-	
Campagne d'hiver																	
<i>Amérique du Nord</i>																	
États-Unis	7.307	7.331	8.593	8.262										+13,0	+ 17,6	-	
Total États-Unis (été + hiver)	7.974	8.049	9.390	8.909	7.491	270	7.761	7.663	322	7.985	7.952	337	8.289				
Mexique	1.555	1.999	1.318	1.900	1.555	-	1.555	1.610	-	1.610	1.650	-	1.650	+22,1	- 15,3	+ 6,1	
<i>Asie</i>																	
Japon	2.938	2.951	3.858	3.490	262	2.552	2.814	337	2.489	2.826	340	2.500	2.840	+18,7	+ 31,3	+ 0,9	
<i>Bassin méditerranéen</i>																	
Algérie	450	450	460	480	360	127	487	* 380	* 5.130	* 510	* 380	* 130	* 510	+ 6,6	+ 2,2	+ 4,7	
Chypre	159	154	204	181	92	-	92	169	-	169	130	-	130	+13,8	+ 28,3	+ 41,3	
Egypte	639	756	920	1.015	567	72	639	707	101	808	750	90	840	+58,8	+ 43,3	+ 31,4	
Espagne	1.982	2.100	2.822	2.415	1.950	310	2.260	1.771	329	2.100	* 2.493	* 400	* 2.893	+21,8	+ 42,3	+ 28,0	
Grèce	452	395	431	396	418	34	452	362	33	395	* 400	* 33	* 433	-12,4	- 4,6	- 4,2	
Israël	1.139	1.148	1.230	1.160	938	-	938	1.106	-	1.106	1.080	-	1.080	+ 1,8	+ 7,9	+ 15,1	
Italie	1.601	1.660	1.515	1.593	1.325	276	1.601	1.462	304	1.766	1.490	304	1.794	- 1,4	- 5,3	+ 12,5	
Liban	209	185	208	190	* 175	* 15	* 190	* 200	* 15	* 215	* 200	* 15	* 215	- 9,0	- 0,4	+ 19,4	
Maroc	750	820	988	900	527	149	676	681	141	822	695	145	840	+20,0	+ 31,1	+ 24,2	
Tunisie	70	107	85	105	75	28	103	77	* 30	* 107	* 80	* 30	* 110	+50,0	+ 21,4	+ 9,7	
Turquie	523	519	544	540	523	-	523	545	-	545	528	-	528	+ 3,2	+ 4,0	+ 0,9	
Divers	3.212	3.055	3.180	3.260	4.536	401	4.937	4.578	338	4.910	4.598	373	4.971	- 0,7	- 3,0	+ 0,6	
Total campagne hiver	22.986	23.630	26.356	25.887													
TOTAL GÉNÉRAL	30.391	31.251	33.565	33.294	25.623	4.756	30.349	26.473	4.769	31.242	27.512	4.863	32.375	+ 9,5	+ 10,4	+ 6,6	

* estimations

TABLEAU I/B - PRODUCTION MONDIALE DE CITRONS (en 000 tonnes)

	a- Secrétariat				vol. FAO n°26			a		b
	70/71	71/72	72/73	73/74	1970	1971	1972	73/70	72/70	72/70
Amérique du Nord										
États-Unis	567	575	766	600	562	599	615	+ 5,8	+ 35,0	+ 9,4
Mexique	199	225	273	233	199	* 207	* 210	+ 17,0	+ 37,1	+ 5,5
Amérique du Sud										
Argentine	198	186	231	..	202	199	182	..	+ 16,6	- 10,0
Bassin méditerranéen										
Espagne	130	110	196	221	97	95	165	+ 70,0	+ 50,7	+ 70,1
Grèce	137	125	141	133	137	125	140	+ 50,7	+ 2,9	+ 2,1
Italie	747	760	572	670	798	818	726	- 10,3	- 23,4	- 10,0
Turquie	126	142	149	140	126	142	140	+ 11,1	+ 18,2	+ 11,1
Autres pays	1.226	1.213	1.303	..	1.359	1.351	1.561	..	+ 6,2	+ 14,8
Total Général	3.330	3.336	3.631	3.600	3.480	3.536	3.557	+ 8,0	+ 9,0	+ 2,2

TABLEAU I/C - PRODUCTION MONDIALE DE POMELOS (en 000 tonnes)

Amérique du Nord										
États-Unis	2.247	2.380	2.416	2.381	1.984	2.243	2.370	+ 5,9	+ 7,5	+ 19,4
Amérique du Sud										
Argentine	141	140	183	..	131	144	128	..	+ 29,7	- 3,2
Afrique										
République Afrique du Sud	106	137	140	..	93	107	137	..	+ 32,0	+ 47,3
Bassin méditerranéen										
Chypre	57	60	75	72	37	57	* 55	+ 26,3	+ 31,5	+ 48,6
Israël	357	334	412	340	284	361	* 370	- 4,7	+ 15,4	+ 30,2
Autres pays	364	386	396	..	466	471	492	..	+ 8,7	+ 5,5
Total général	3.272	3.437	3.622	3.500	2.995	3.383	3.552	+ 6,9	+ 10,6	+ 18,5

* estimations.

On constate d'après ces tableaux que :

- La production d'oranges/mandarines (1973/74) est en augmentation de 9,5 p. cent, alors que la progression de 1972/73 a été de 10,4 p. cent. Si l'on compare ces résultats avec les indications statistiques du dernier annuaire FAO, on constate que l'augmentation de la production mondiale, de 1972 sur 1970 n'aurait été que de 6,6 p. cent. D'ailleurs on note que les pourcentages par pays sont toujours inférieurs dans l'annuaire à ceux du Secrétariat, qui considère les campagnes, sauf pour Israël et l'Algérie. En revanche, on a des pourcentages contradictoires pour l'Argentine, le Brésil et le Liban.

Les plus forts pourcentages d'augmentation de production sont ceux d'Égypte, d'Espagne, du Maroc, du Japon, de Tunisie qui dépassent 20 p. cent de 1973/74 sur 1972/73. Ils sont plus faibles de 1973/74 sur 1970/71 sauf pour l'Égypte et la Tunisie. Ceux calculés d'après l'annuaire FAO sont plus faibles, l'ordre étant : Égypte, Espagne, Maroc, Japon, Liban, pour les pourcentages dépassant 19 p. cent, par contre, celui de la Tunisie n'est plus que de 9,7 p. cent au lieu de 21,4 p. cent.

- La production mondiale de citrons est en augmentation de 8 p. cent sur 1970 pour la campagne 1973/74, de 9 p. cent pour 1972/73, et de 2,2 p. cent seulement selon l'annuaire FAO. C'est en Espagne et en Grèce que la production a le plus augmenté, puis au Mexique et aux États-Unis.

- La production de pomeles a augmenté davantage selon l'annuaire FAO (+ 18,5 p. cent de 1972 sur 1970) que selon les chiffres du Secrétariat (+ 10,6 p. cent par campagne, et 6,9 p. cent de 1973/74 sur 1970/71). C'est Chypre et l'Argentine qui tiennent la tête de l'augmentation de production.

- Les exportations mondiales d'oranges/mandarines ont augmenté de 10,9 p. cent de 1972/73 sur 1969/70 et de 19,3 p. cent de 1972 sur 1969 (vol. 26, Annuaire FAO). Par ordre d'importance, ce sont le Brésil, Chypre, l'Espagne, le Liban, le Maroc et la Tunisie qui ont vu leurs exportations augmenter le plus fortement. Une

TABLEAU II - EXPORTATIONS MONDIALES D'AGRUMES (en 000 tonnes).

	a - Secrétariat				b - volume FAO n°26				a	b*
	69/70	70/71	71/72	72/73	1969	1970	1971	1972	73/70	72/69
ORANGES/ MANDARINES										
<i>AFRIQUE</i>										
République Afrique du Sud	200	213	206	210	234,5	199,9	213,4	205,7	+ 5,0	- 12,2
<i>AMÉRIQUE DU SUD</i>										
Bésil	51	64	67	45	56,9	51,2	64,4	80,0	- 11,8	+ 40,5
<i>AMÉRIQUE DU NORD</i>										
États-Unis	267	248	306	281	280,0	265,7	256,5	302,4	+ 5,2	+ 8,0
<i>BASSIN MÉDITERRA- MÉDITERRANÉEN</i>										
Algérie	143	141	150	149	188,0	189,0	190,0	202,0	+ 4,1	+ 7,4
Chypre	78	133	119	155	88,0	79,2	137,0	118,9	+ 98,7	+ 35,1
Egypte	104	138	180	147	96,5	103,6	138,0	82,2	+ 41,3	- 14,8
Espagne	1.453	1.216	1.315	1.754	1.029,0	1.441,0	1.195,0	1.400,0	+ 20,7	+ 36,0
Grèce	124	96	76	118	126,0	99,5	81,6	83,0	- 4,8	- 34,1
Israël	609	616	591	499	549,0	578,8	640,3	630,0	- 18,0	- 14,7
Italie	197	141	154	100	198,4	193,6	145,9	157,2	- 49,2	- 19,8
Liban	89	137	115	116	83,2	93,6	126,4	130,2	+ 30,6	+ 56,4
Maroc	615	582	607	721	548,0	599,8	615,8	672,7	+ 17,2	+ 22,7
Tunisie	26	22	34	21	42,6	28,5	27,6	40,0	- 20,2	- 6,1
Turquie	40	26	58	46	40,4	28,2	59,4	59,5	+ 15,0	+ 47,2
TOTAL MONDIAL	4.268	4.093	4.331	4.736	3.291,0	4.329,7	4.298,0	4.678,9	+ 10,9	+ 19,3
dont mandarines	570	580	580	760	+ 33,3	..
CITRONS										
<i>AMÉRIQUE DU NORD</i>										
États-Unis	129	133	156	195	107,0	128,4	136,7	156,5	+ 51,1	+ 46,2
<i>BASSIN MÉDITERRANÉEN</i>	523	541	495	447	515,4	530,2	548,1	509,4	- 14,5	- 1,2
Espagne	76	67	49	158	27,0	90,2	51,7	60,8	+ 107,8	+ 125,0
Grèce	60	59	61	62	38,0	62,9	59,3	63,5	+ 3,3	+ 67,1
Italie	330	340	329	157	410,8	314,6	348,6	298,1	- 52,4	- 27,4
Liban	33	49	26	40	39,6	39,6	45,7	47,0	+ 21,2	+ 18,6
Turquie	24	26	30	30	24,3	22,9	42,8	40,0	+ 25,0	+ 64,6
TOTAL MONDIAL	711	743	713	732	711,9	725,1	763,5	746,5	+ 3,0	+ 4,8
POMELOS										
<i>AFRIQUE</i>										
République Afrique du Sud	28	31	33	34	41,6	27,5	30,8	30,0	+ 21,4	- 27,9
<i>AMÉRIQUE DU NORD</i>										
États-Unis	105	98	182	192	120,4	103,0	99,6	188,2	+ 82,8	+ 56,3
<i>BASSIN MÉDITERRANÉEN</i>										
Chypre	36	45	46	56	34,1	34,4	49,3	43,5	+ 55,5	+ 32,8
Israël	185	221	208	228	138,3	180,0	221,5	230,0	+ 23,2	+ 66,3
TOTAL MONDIAL	416	469	544	597	401,4	413,2	481,9	582,3	+ 43,5	+ 45,0

* comprend les réexportations

TABLEAU III/A - IMPORTATIONS MONDIALES D'ORANGES/MANDARINES (en 000 tonnes).

	a - Secrétariat				b - Volume FAO n°26				a	b
	69/70	70/71	71/72	72/73	1969	1970	1971	1972	73/70	72/69
EUROPE	3.752	3.511	3.805	4.268	3.502,2	3.248,1	3.443,0	3.848,1	+ 13,7	+ 9,8
<i>C.E.E.</i>	2.767	2.517	2.657	2.988	2.557,3	2.699,3	2.532,0	2.770,8	+ 7,9	+ 8,3
Allemagne fédérale	936	833	849	990	819,6	945,2	824,5	896,6	+ 5,7	+ 9,3
Angleterre	465	433	452	477	421,9	461,8	454,9	446,9	+ 2,5	+ 5,9
Bénélux	185	172	203	229	173,5	187,4	170,8	208,3	+ 23,7	+ 20,0
Danemark	43	42	41	44	45,3	44,6	40,8	41,8	+ 2,3	- 7,7
France	829	744	771	892	812,7	750,6	727,8	813,7	+ 7,5	+ 1,2
Irlande	21	21	25	25	20,6	20,6	20,5	25,2	+ 19,0	+ 22,3
Pays-Bas	288	272	316	331	263,7	289,1	292,7	338,3	+ 14,9	+ 28,2
<i>A.E.L.E.</i>	436	418	428	474	413,8	445,3	320,6	447,1	+ 8,7	+ 8,0
Autriche	102	93	95	108	92,6	105,2	92,5	102,1	+ 5,8	+ 10,2
Finlande	52	59	62	73	48,3	53,8	58,3	64,2	+ 40,3	+ 32,9
Norvège	65	61	60	71	60,9	67,1	60,4	63,0	+ 9,2	+ 3,4
Suède	115	108	111	113	112,6	115,4	109,4	114,2	- 1,7	+ 1,4
Suisse	102	97	100	109	99,4	103,8	97,8	103,6	+ 6,8	+ 4,2
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>	75	83	88	86	64,6	73,6	82,5	79,7	+ 14,6	+ 23,3
Yougoslavie	66	75	82	77	58,6	66,3	75,1	72,3	+ 16,6	+ 23,3
Autres	9	8	6	9	6,0	7,3	7,4	7,4	-	+ 23,3
<i>Europe Est</i>	474	493	632	720	466,5	475,2	507,9	550,5	+ 51,1	+ 18,0
Allemagne Est	81	73	95	130	* 70,0	* 80,6	* 85,0	* 90,0	+ 60,4	+ 28,5
Tchécoslovaquie	65	73	86	109	66,3	65,4	72,6	* 75,0	+ 67,6	+ 13,1
U.R.S.S.	258	267	345	345	246,6	258,4	266,9	356,0	+ 33,7	+ 44,3
Autres	70	80	106	136	83,6	70,8	83,4	88,0	+ 94,2	+ 5,2
<i>Amérique du Nord</i>	199	203	204	206	201,0	201,2	199,5	208,7	+ 3,5	+ 3,8
Canada	199	203	204	206	201,0	201,2	199,5	208,7	+ 3,5	+ 3,8
<i>Asie</i>	155	195	200	203	128,0	168,5	195,7	216,9	+ 30,9	+ 69,4
Hong-Kong	94	104	120	120	78,8	99,8	106,6	120,9	+ 27,6	+ 53,4
Japon	4	6	13	16	3,0	4,3	6,9	14,0	+ 300,0	+ 366,6
Syrie	57	85	67	67	46,2	64,4	82,2	82,0	+ 17,5	+ 77,4
<i>Autres pays</i>	244	251	286	285	192,8	683,2	334,8	315,3	+ 16,8	+ 63,5
TOTAL MONDIAL	4.350	4.160	4.495	4.962	4.024,0	4.301,0	4.173,0	4.589,0	+ 14,0	+ 14,0

* estimations

diminution est constatée en Grèce, en Israël, en Italie surtout et en Tunisie. Par contre, pour l'Afrique du Sud et le Brésil, on trouve des pourcentages contradictoires, ce qui est plausible du fait que ces pays sont dans l'hémisphère sud.

- **L'augmentation des exportations mondiales de citrons** a été de 3 et 4,8 p. cent selon les sources considérées (Secrétariat d'une part, Annuaire FAO de l'autre). Ce sont l'Espagne, la Turquie, les États-Unis, le Liban, la Grèce qui ont augmenté leurs exportations. Par contre, il est constaté une diminution pour l'ensemble du Bassin méditerranéen.

- En ce qui concerne les **pomelos**, l'augmentation a été très importante, elle a presque doublé : 43,5 et 45 p. cent selon les chiffres de référence. Les États-Unis et Israël ont les plus forts pourcentages d'augmentation.

- **Les importations d'oranges/mandarines** n'ont augmenté que de 14 p. cent, quelle que soit la source des chiffres. Les plus fortes augmentations ont été celles du Japon, de Hong-Kong, d'URSS, d'Allemagne démocratique, de Finlande, d'Irlande, du Bénélux. Seuls, le Danemark a vu ses importations régresser.

- A l'exclusion de la Tchécoslovaquie, de l'URSS, de Hong-Kong et du Japon, toutes les **importations de citrons** sont en régression. Mais les importations mondiales ont augmenté de 8,7 ou 12,7 p. cent suivant les deux références.

- L'augmentation mondiale des **importations de pomelos** est de 47,4 ou 50,7 p. cent selon la source. Pour

TABLEAU III/B - IMPORTATIONS MONDIALES DE CITRONS (en 000 tonnes).

	a - Secrétariat				b - volume FAO n°26				a	b
	69/70	70/71	71/72	72/73	1969	1970	1971	1972	73/70	72/69
EUROPE	614	627	620	647	608,9	615,4	632,5	653,9	+ 5,3	+ 7,3
<i>C.E.E.</i>	302	306	292	307	304,3	299,6	309,0	330,7	+ 1,6	+ 8,6
Allemagne fédérale	130	126	120	118	131,2	128,4	127,1	115,1	- 9,2	- 12,2
Angleterre	36	39	37	39	33,7	37,5	38,3	29,5	+ 8,3	- 12,4
Bénélux	18	18	17	20	17,5	17,1	18,6	17,3	+ 11,1	- 1,1
Danemark	7	7	6	7	6,5	6,7	6,6	6,1	-	- 9,0
France	98	100	94	103	102,0	96,2	101,6	144,6	+ 5,1	+ 12,3
Irlande	1	2	2	2	1,5	1,5	1,7	1,8	+ 100,0	+ 20,0
Pays-Bas	12	14	16	18	11,9	12,2	15,1	16,3	+ 50,0	+ 36,9
<i>A.E.L.E.</i>	54	53	52	53	56,1	54,7	54,7	51,6	- 1,9	- 8,1
Autriche	24	25	23	23	24,6	24,9	25,4	22,3	- 4,1	- 9,3
Finlande	4	3	4	3	3,8	3,3	3,3	3,5	- 25,0	- 7,8
Norvège	2	2	2	2	2,6	2,5	2,4	2,6	-	-
Suède	6	6	6	7	6,6	6,2	6,1	6,5	+ 16,6	- 1,5
Suisse	18	17	17	18	18,5	17,8	17,5	16,7	+ 2,7	- 9,7
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>	35	35	31	35	26,5	34,0	33,6	34,4	-	+ 1,1
Yougoslavie	34	33	30	33	26,4	33,8	33,2	34,0	- 3,0	+ 28,7
Autres	1	2	1	2	0,1	0,2	0,4	0,4	-	-
<i>Europe Est</i>	223	233	245	252	222,0	227,1	235,2	237,2	+ 13,0	+ 6,8
Allemagne Est	27	25	33	37	26,4	* 25,0	* 25,0	* 25,0	+ 37,0	- 5,3
Tchécoslovaquie	31	40	39	42	36,0	36,5	42,6	44,0	+ 35,4	+ 22,2
U.R.S.S.	56	58	56	56	52,6	55,6	57,6	56,2	-	+ 6,8
Autres	109	110	117	117	107,0	110,0	110,0	112,0	+ 7,3	+ 4,6
<i>Amérique du Nord</i>	16	16	16	17	16,4	16,5	15,9	16,5	+ 6,2	+ 0,6
Canada	16	16	16	17	16,4	16,5	15,9	16,5	+ 6,2	+ 0,6
<i>Asie</i>	64	73	87	94	54,5	68,2	73,1	95,0	+ 46,8	+ 74,3
Japon	50	57	81	88	41,1	54,0	62,2	80,0	+ 76,0	+ 94,6
Syrie	14	16	6	6	13,4	14,2	14,9	15,0	- 57,1	+ 11,9
<i>Autres pays</i>	15	12	13	13	17,2	17,9	20,5	20,6	- 13,4	+ 19,7
TOTAL MONDIAL	709	728	736	771	697,0	718,0	742,0	786,0	+ 8,7	+ 12,7

* estimations

l'ensemble de l'Europe, l'augmentation est de 29 ou 38,1 p. cent. Ce pourcentage est sensiblement le même que celui des pays de la CEE, où l'Italie a vu ses importations plus que tripler. Au Japon, elles sont passées de 3.000 à 106.000 tonnes.

La production escomptée de 1973/74 marque un fléchissement dans la progression ininterrompue des années précédentes (+ 2,7 p. cent de 1971/72 sur 1970/71, + 7,3 p. cent de 1972/73 sur 1971/72). La dernière campagne en cours, par rapport à la précédente, fait ressortir une diminution de 1 p. cent. Ceci est le résultat des conditions climatiques défavorables, et aussi du phénomène cyclique. Mais cela n'empêche pas que le potentiel de production continue de croître, comme l'ont annoncé les délégués de certains pays lorsqu'ils ont donné leurs perspectives de production lors des discussions du document CCP CI 74/2. Tous les représentants des pays producteurs ont exprimé leur inquiétude devant l'écart croissant entre les coûts et les prix, de telle sorte que, dans de nombreux cas, l'agrumiculture devient de moins en moins rentable. Certains pays déclarent vouloir convertir leurs vergers, d'autres pensent à l'arrachage des arbres, malgré l'importance de la perte du capital investi. Dans d'autres pays, on s'efforce d'améliorer la commercialisation, et d'augmenter la consommation intérieure.

Les exportations ont dépassé le cap des six millions de tonnes (6.065.000 tonnes, + 12,4 p. cent). Ce record résulte sans doute d'une maturation précoce des récoltes dans le Bassin méditerranéen, et de la fin prématurée de la commercialisation des agrumes de l'hémisphère sud. Ce sont surtout les petits fruits, clémentines, mandarines, satsumas, dont les exportations ont augmenté fortement, + 30 p. cent. L'abondance des quantités

TABLEAU III/C - IMPORTATIONS MONDIALES DE POMELOS (en 000 tonnes).

	a - Secrétariat				b - volume FAO n 26				a	b
	69/70	70/71	71/72	72/73	1969	1970	1971	1972	73/70	72/69
EUROPE	344	383	417	450	291,0	335,3	410,8	402,4	+ 29,0	+ 38,1
<i>C.E.E.</i>	309	348	372	398	265,1	305,7	379,3	369,6	+ 28,8	+ 39,4
Allemagne fédérale	82	80	80	93	69,0	82,9	78,9	81,9	+ 13,4	+ 18,6
Angleterre	94	119	118	120	82,0	90,7	141,0	108,5	+ 27,6	+ 32,3
Bénélux	16	15	15	18	14,9	16,2	15,2	15,8	+ 12,5	+ 6,0
Danemark	4	4	4	4	4,2	4,5	4,5	4,0	-	-
France	64	59	72	78	62,4	61,6	61,9	73,0	+ 21,8	+ 16,9
Irlande	3	3	4	4	2,8	2,8	3,2	* 3,0	+ 33,3	+ 7,1
Italie	26	47	49	45	11,6	27,3	52,7	47,2	+ 73,0	+ 306,0
Pays-Bas	20	21	30	36	18,2	19,7	21,9	36,2	+ 80,0	+ 98,9
<i>A.E.L.E.</i>	23	23	26	30	20,0	23,3	24,5	25,9	+ 30,4	+ 29,5
Autriche	4	4	4	5	2,8	3,4	4,2	3,9	+ 25,0	+ 50,0
Finlande	3	3	4	4	2,9	3,8	3,4	3,4	+ 33,3	+ 17,2
Norvège	1	1	1	1	1,4	1,3	1,4	1,4	-	-
Suède	5	5	6	6	4,0	4,9	5,3	5,4	+ 20,0	+ 35,0
Suisse	10	10	11	14	8,8	9,9	10,5	11,5	+ 40,0	+ 30,0
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>	1	1	2	2	1,4	1,0	0,8	0,8	+ 100,0	- 42,8
Yougoslavie	1	1	2	2	1,4	1,0	0,8	0,8	+ 100,0	- 42,8
<i>Europe Est</i>	11	11	17	20	+ 81,8	..
Allemagne Est	3	2	7	10	2,3	* 2,5	* 2,5	* 2,5	+ 233,3	-
Tchécoslovaquie	5	6	6	8	+ 60,0	..
U.R.S.S.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	3	3	4	2	-	0,6	2,6	-	- 33,4	-
<i>Amérique du Nord</i>	89	93	89	89	93,0	91,5	86,7	87,2	-	- 6,2
Canada	89	93	89	89	93,0	91,5	86,7	87,2	-	- 6,2
<i>Asie</i>	12	14	102	118	14,7	11,9	23,3	110,2	-	-
Hong-Kong	8	8	11	11	11,9	8,2	9,8	* 11,9	+ 37,5	-
Japon	3	5	90	106	2,1	2,9	12,3	* 97,0	-	-
Syrie	1	1	1	1	0,7	0,8	1,2	* 1,3	-	+ 85,7
TOTAL MONDIAL	455	501	620	671	408,0	451,0	536,0	615,0	+ 47,4	+ 50,7

* estimations

prises en marché a été l'une des causes, et sans doute la principale, de la baisse des prix, liée au facteur qualité. Il a été prévu également pour la commercialisation 1973/74 une baisse des exportations d'environ 10 p. cent sur la campagne précédente. Les prix, à peu près satisfaisants en début de campagne, se sont sérieusement effondrés dès la fin du mois de janvier 1974, l'instabilité des conditions économiques et l'inflation ont eu, et auront, des effets défavorables sur la consommation, d'une part, et sur les coûts de production, d'autre part, qui sont montés en flèche, plus particulièrement en fin d'année 1973.

Les importations mondiales sont passées de 5.514.000 tonnes à 6.404.000 tonnes (+ 19,7 p. cent). Les représentants des pays importateurs ont souligné que la demande d'oranges, de mandarines fraîches était proche du point de saturation, alors que, pour les citrons et les pomeles, elle devrait encore progresser, mais avec modération. Ils ont beaucoup insisté sur l'importance de la qualité, à laquelle ne font pas assez attention les pays exportateurs, qui auraient intérêt à limiter leurs exportations globales.

Examinant les perspectives de production à court terme, et plus spécialement la campagne 1974/75, plusieurs délégués informèrent le groupe qu'une tendance à l'accroissement allait reprendre. Ainsi, le représentant des États-Unis déclara que la récolte d'agrumes de ce pays atteindrait certainement le record de la campagne 1972/73 : 12.600.000 tonnes. Il faut, dans l'ensemble, prévoir pour l'avenir, un taux annuel de 3 p. cent. Le Japon a également déclaré qu'il visait sur l'expansion, politique fondamentale pour tous les fruits. 4.000 hectares de nouvelles plantations ont été créés en 1972 et 2.500 hectares en 1973. Le délégué de ce pays fit observer que ce développement des cultures et l'augmentation des récoltes risquent de limiter les possibilités d'importation, certains pays exportateurs comptant beaucoup sur l'augmentation de la consommation de tel ou tel pays importateur, dont le Japon.

Les délégués examineront ensuite, avec attention et de façon exhaustive, les perspectives à long terme de l'offre et de la demande du commerce des agrumes. Ils réajustèrent les projections jusqu'en 1980 à la lumière de données plus récentes sur l'évolution de l'offre et de la demande. Elles sont présentées dans le document CCP/CI 74/2. Celui-ci avait été établi conformément à la décision prise lors de la cinquième session d'évaluer, de façon aussi réaliste que possible, les perspectives à moyen et long terme de l'offre et de la demande. A l'unanimité, les délégués félicitèrent le Docteur WOLF et le Secrétariat pour le remarquable document établi selon la méthode employée pour l'élaboration du document CCP/CI 72/4, présenté à Catane, mais en réexaminant les hypothèses, et en prenant les bases de la campagne 1970/71.

Dans le tableau IV sont données les projections de production pour 1980, comparativement à la production de 1960/61 et 1970/71.

Le taux annuel de croissance prévu de 1970/71 à 1980, est, en gros, de 4,6 p. cent pour les oranges/mandarines et les citrons, de 4,1 p. cent pour les pomelos, et d'un peu moins de 4,5 p. cent pour l'ensemble des agrumes.

Pour les oranges, l'augmentation prévue dans la décade actuelle sera en 1980 de 45,1 p. cent, alors qu'elle était de 72,6 p. cent pour la décade qui s'est achevée avec les années 60. C'est le Bassin méditerranéen qui a le plus fort taux d'augmentation, 61,7 p. cent (102,6 p. cent au Maroc, 145 p. cent en Egypte, 81,6 p. cent en Espagne), mais Cuba prévoit un accroissement de 328,5 p. cent, alors que pour l'ensemble Amérique du Nord/Antilles, le taux sera de 36,5 p. cent. Le Japon, quatrième producteur mondial, prévoit une augmentation de 56,5 p. cent.

Pour les citrons, le taux d'augmentation mondial sera supérieur d'ici 1980, mais identique, ou presque, à celui de la décade 1960/70, avec 51,3 p. cent. Le taux du Bassin méditerranéen sera inférieur de moitié à celui de l'Amérique du Nord (43,8 p. cent). Celui d'Amérique du Nord triplera, ou presque. Cuba prévoit une augmentation de douze fois supérieure au tonnage actuel, et l'Espagne espère tripler sa production.

Pour les pomelos, bien que nombreux soient ceux qui estiment que la consommation de cet agrume sous toutes formes a de l'avenir, le taux d'augmentation prévu n'est que de 49,6 p. cent contre 62,2 p. cent. Le Mexique et Chypre devraient tripler leur production. Cuba compte passer de 20.000 tonnes à 340.000 tonnes en dix ans, soit 17 fois plus.

Dans le tableau V, nous donnons, pour les trois espèces d'agrumes, les projections établies par le groupe de travail de la FAO, pour les fruits frais, d'une part, en tonnage global, d'autre part, par habitant, et nous avons calculé les pourcentages d'augmentation.

On constate qu'en 1980, 28.197.000 tonnes d'oranges/mandarines devraient être consommées en frais, soit 62,1 p. cent de la production escomptée (26,1 p. cent sous la forme transformée). Pour les oranges, il y aurait donc un excédent de 5.317.000 tonnes, soit 11,7 p. cent de la production escomptée. Le taux d'augmentation mondial prévu pour la consommation par habitant de fruits frais est de 12,7 p. cent ; il est de 13,9 p. cent pour l'Europe et de 13 p. cent pour la CEE. Il n'est que de 2,8 p. cent aux États-Unis, mais de 57,4 p. cent en Europe de l'Est. L'Allemagne démocratique importera deux fois et demi plus, mais la consommation per capita ne sera que de 142,5 p. cent. D'ailleurs, on constate que le taux d'augmentation par habitant est inférieur au taux d'importation, ou de consommation globale.

Certes, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit de conjoncture et de projections. L'on sait ce qu'il en est en agriculture, où il faut tenir compte d'éventualités telles que : sécheresse, cyclone, gel ... Toutefois, les projections de consommation de la FAO, ont été, selon certains, assez réalistes dans quelques domaines.

En ce qui concerne ces projections, il est à noter que pour certains pays de la CEE et de l'Europe, la consommation prévue en 1980 était déjà atteinte, ou presque, en 1973, ainsi :

- l'Allemagne fédérale : consommation 1973 : 15,2 kg, prévisions 1980 : 15,4 kg
- l'Angleterre : consommation 1973 : 8,3 kg, prévisions 1980 : 8,4 kg
- la France : consommation 1973 : 16,5 kg, prévisions 1980 : 16,8 kg
- l'Italie : consommation 1973 : 24,7 kg, prévisions 1980 : 24,3 kg
- Pour la Belgique, la Suède, la Suisse, la consommation de 1973 est inférieure d'un kg environ à celle prévue en 1980.

Selon ce tableau, seuls l'Afrique du Sud, l'Espagne, le Mexique verront leur consommation diminuer, ce qui peut paraître surprenant, alors que la consommation en équivalent de fruits frais pour le premier pays n'augmentera que de 400 g par individu en dix ans, soit, en gros, quatre oranges par an. L'Espagnol devrait augmenter sa consommation sous forme transformée de 1,8 kg, quantité inférieure à la diminution de la consommation en frais (2,1 kg de 1970 à 1980). A notre avis, il s'agit sans doute d'une erreur de frappe ou de calcul.

Pour les citrons, il est prévu une consommation en frais de 3.690.000 tonnes sur une production totale de 5.047.000 tonnes, soit 73,1 p. cent avec 15 p. cent consommés sous forme transformés. Comme pour les oranges, 11,8 p. cent seraient en excédent. Le taux d'augmentation mondial est de 40,3 p. cent ; il est de 17,4 p. cent pour l'Europe occidentale, 106 p. cent pour l'Europe de l'Est. Pour la CEE, le taux ne sera que

TABLEAU IV - PERSPECTIVES DE PRODUCTION EN 1980, COMPARAISON AVEC LES CAMPAGNES 1960/61 et 1970/71 (en 000 tonnes).

	ORANGES/MANDARINES					CITRONS/LIMES					POMELOS				
	60/61	70/71	1980	70/60	80/70	60/61	70/71	1980	70/60	80/70	60/61	70/71	1980	70/60	80/70
AFRIQUE	435	487	650	+11,9	+33,4	-	-	-	-	-	23	106	180	+360,8	+69,8
République Afrique du Sud	435	487	650	+11,9	+33,4	-	-	-	-	-	23	106	180	+360,8	+69,8
AMÉRIQUE DU NORD	5.982	9.669	13.200	+61,6	+36,5	629	776	1.300	+23,3	+67,5	1.651	2.314	3.290	+40,1	+42,1
Cuba	79	140	600	+77,2	+328,5	7	10	120	+42,8	+12 fois	20	20	340	-	+17 fois
États-Unis	4.803	7.974	10.600	+66,0	+32,9	504	567	900	+12,5	+58,7	1.612	2.247	2.800	+39,9	+24,6
Mexique	1.100	1.555	2.000	+40,9	+28,6	118	199	280	+68,6	+40,7	19	47	150	+147,3	+219,1
AMÉRIQUE DU SUD	2.545	4.663	6.930	+83,2	+48,6	-	-	-	-	-	40	141	220	+252,5	+56,0
Argentine	717	1.203	1.430	+67,7	+18,8	-	-	-	-	-	40	141	220	+252,5	+56,0
Brésil	1.828	3.460	5.500	+89,2	+58,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ASIE	1.114	2.938	4.600	+163,7	+56,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Japon	1.114	2.938	4.600	+163,7	+56,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BASSIN MÉDITERRANÉEN	4.059	7.245	11.690	+78,0	+61,7	575	1.140	1.640	+98,2	+43,8	79	414	620	+424,0	+44,1
Chypre	44	159	260	+261,3	+63,5	-	-	-	-	-	10	57	190	+470,0	+233,3
Egypte	266	639	1.570	+140,2	+145,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	1.529	1.982	3.600	+29,6	+81,6	88	130	400	+47,7	+207,6	-	-	-	-	-
Grèce	215	452	660	+110,2	+46,0	80	137	220	+71,2	+60,5	-	-	-	-	-
Israël	425	1.139	1.300	+163,5	+14,1	-	-	-	-	-	69	357	430	+417,3	+20,4
Italie	862	1.601	2.080	+85,7	+29,9	336	747	820	+122,3	+9,7	-	-	-	-	-
Maroc	475	750	1.520	+57,8	+102,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	243	523	700	+115,2	+33,8	71	126	200	+77,4	+58,7	-	-	-	-	-
Tous les autres pays	3.980	6.273	8.318	+57,6	+32,6	994	1.418	2.107	+42,6	+48,5	236	317	616	+34,3	+94,3
TOTAL MONDIAL	18.115	31.275	45.388	+72,6	+45,1	2.198	3.334	5.047	+51,6	+51,3	2.029	3.292	4.926	+62,2	+49,6

TABLEAU V - CONSOMMATION D'AGRUMES FRAIS.

A - tonnage global de 1980 (en 000 tonnes) ; B - consommation par habitant en 1971 (en kg) ; C - consommation par habitant en 1980 (en kg) ;
1 - comparaison entre les tonnages globaux de 1980 et de 1971 ; 2 - comparaison entre les consommations par habitant de 1980 et de 1971.

	ORANGES					CITRONS					POMELOS				
	A	B	C	1	2	A	B	C	1	2	A	B	C	1	2
AFRIQUE															
République Afrique du Sud	121	6,4	4,1	-18,7	-36,0	33	1,1	1,1			60	1,7	2		+17,6
AMÉRIQUE DU NORD															
Canada	248	9,4	10,1	+22,1	+7,4	20	0,7	0,7	+25,0		118	4,3	4,8	+26,8	+11,6
Cuba	153	13,5	15	+30,7	+12,7	12	1	1,1	+33,3	+10,0	13	1,1	1,2		+9,0
États-Unis	1.646	7	7,2	+13,1	+2,8	213	0,9	0,9	+13,3		1.564	3,9	4,1	+15,8	+5,1
Jamaïque	74	25,5	30,8	+42,3	+20,7	-	-	-	-	-	-	0,5	0,6		+20,0
Mexique	1.637	24,4	23	+27,7	-5,8	219	2,9	3,1	+41,1	+6,8	28	0,26	0,38	+100,0	+46,1
AMÉRIQUE DU SUD															
Argentine	1.139	38,4	41	+20,2	+6,7	150	5,1	5,4	+20,0	+5,8	83	0,3	0,3	+27,2	
Bolivie	105	13,6	16,8	+61,6	+23,5	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Brésil	3.505	22,7	28,3	+61,0	+24,8	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Pérou	393	16,6	21,3	+69,3	+28,3	55	3	3	+30,9		a	a	a	a	a
Uruguay	64	17,8	19,6	+23,0	+10,1	13	3,4	4,0	+30,0	+17,6	2	0,7	0,8		+14,2
ASIE															
Arabie Saoudite	96	5	9,5	+140,0	+90,0	-	-	-	-	-	a	a	a	a	a
Hong-Kong	220	24,4	42,5	+111,5	+74,1	-	-	-	-	-	a	a	a	a	a
Japon	3.367	22,9	29	+39,0	+26,6	87	0,5	0,7	+55,3	+40,0	a	a	a	a	a
Philippines	40	0,6	0,7	+60,0	+16,6	-	-	-	-	-	a	a	a	a	a
Singapour	46	11,1	18,5	+91,6	+66,6	-	-	-	-	-	a	a	a	a	a
Syrie	149	13,8	17,8	+69,3	+28,9	-	-	-	-	-	a	a	a	a	a
BASSIN MÉDITERRANÉEN															
Algérie	300	16,1	17,6	+28,7	+9,3	a	a	a	a	a	2	0,1	0,1	+100,0	
Chypre	13	14,3	18,5	+44,4	+29,3	4	4,8	5	+33,3	+4,1	1	1,6	2		+25,0
Egypte	517	10,3	11,7	+43,6	+13,5	104	2,2	2,4	+36,8	+9,0	a	a	a	a	a
Israël	74	20,5	21,4	+21,3	+4,3	15	3,7	4			3	0,7	0,8		+14,2
Liban	41	10,4	11,1	+36,6	+6,7	25	6,6	6,8	+31,5	+3,0	a	a	a	a	a
Maroc	106	4,2	5	+55,8	+19,0	a	a	a	a	a	2	0,1	0,1	+100,0	
Tunisie	68	8	10,2	+61,9	+27,5	a	a	a	a	a	2	0,3	0,3	+100,0	
Turquie	600	12,5	13,2	+31,2	+5,6	151	2,6	3,2	+55,6	+23,0	11	0,2	0,2		
EUROPE															
<i>C.E.E.</i>															
Allemagne fédérale	1.003	13,6	15,4	+20,4	+13,2	148	2,1	2,3	+17,4	+9,5	108	1,3	1,7	+35,0	+30,7
Angleterre	499	7,7	8,4	+15,2	+9,0	45	0,7	0,8	+12,5	+14,2	144	2,1	2,4	+21,0	+14,2
Bénélux	209	17,2	20	+21,5	+16,2	21	1,6	2	+16,6	+12,5	21	1,5	2	+40,0	+33,3
Danemark	54	8,5	10,3	+28,5	+21,1	7	1,4	1,6	+14,2	+14,2	7	1	1,3	+40,0	+30,0
France	926	14,3	16,8	+26,1	+17,4	121	1,9	2,2	+22,2	+15,7	82	1,1	1,5	+43,8	+36,3
Irlande	28	7,1	8,9	+33,3	+25,3	3	0,7	0,9	+50,0	+28,5	4	1	1,4	+33,3	+40,0
Italie	1.407	22,3	24,3	+16,8	+8,9	241	4	4,2	+12,0	+5,0	64	0,9	1,1	+33,3	+22,2
Pays-Bas	339	20,6	23,3	+24,6	+13,1	17	1,1	1,2	+21,4	+9,0	29	1,6	2	+38,0	+33,3
<i>A.E.L.E.</i>															
Autriche	121	12,5	15,6	+30,1	+24,8	29	3,4	3,8	+16,0	+11,7	6	0,5	0,7	+50,0	+40,0
Finlande	76	12,8	15,6	+26,6	+21,8	5	0,9	1,2	+25,0	+33,3	4	0,6	0,8	+33,3	+33,3
Norvège	76	15,6	17,8	+24,5	+14,1	4	0,8	0,9	+33,3	+12,5	1	0,3	0,4		+33,3
Portugal	121	9,4	11,6	+32,9	+23,4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Suède	128	13,3	14,9	+18,5	+12,0	7	0,8	0,8	+16,6		6	0,6	0,7	+20,0	+16,6
Suisse	123	15,3	17,6	+26,8	+15,0	21	2,7	2,9	+23,5	+7,4	13	1,6	1,9	+30,0	+18,7
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>															
Espagne	436	14	11,9	-7,3	-15,0	57	1,4	1,6	+23,9	+14,2	3	0,06	0,09	+50,0	+50,0
Grèce	248	21,3	26,1	+29,8	+22,5	51	5,1	5,4	+10,8	+5,8	14	-	1,5	-	-
Yougoslavie	113	3,6	4,9	+49,6	+36,0	44	1,6	2	+33,3	+25,0	2	0,1	0,2	+100,0	+100,0
<i>Europe de l'Est</i>															
Allemagne Est	200	4,7	11,4	+150,0	+142,5	45	1,9	2,6	+40,6	+36,8	a	a	a	a	a
Bulgarie	40	1,2	4,4	+300,0	+266,6	15	0,6	1,6	+200,0	+166,6	a	a	a	a	a
Hongrie	50	2,6	4,6	+85,0	+76,9	40	2,9	3,7	+33,3	+27,5	a	a	a	a	a
Pologne	100	1	2,8	+203,0	+180,0	75	1,6	2,1	+44,2	+31,2	a	a	a	a	a
Roumanie	100	0,5	4,2	+900,0	+740,0	35	0,9	1,5	+94,4	+66,6	a	a	a	a	a
Tchécoslovaquie	150	5	9,8	+105,0	+96,0	65	2,6	4,3	+75,6	+65,3	a	a	a	a	a
U.R.S.S.	680	1,6	2,5	+70,8	+56,0	200	0,3	0,7	+244,8	+133,3	a	a	a	a	a
Océanie															
Australie	196	11,3	12,8	+36,1	+13,2	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Nouvelle Zélande	12	3,5	3,9	+33,3	+11,4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
TOTAL MONDIAL	28.197	5,5	6,2	+38,1	+12,7	3.690	0,8	1	+43,3	+25,0	2.238	0,4	0,5	+40,1	+25,0
Moyenne Europe occidentale	5.915	13,9	15,4	+19,1	+13,9	836	2	2,2	+17,4	+10,0	516	1,1	1,3	+36,1	+18,1
C.E.E.	4.465	14,6	16,5	+20,3	+13,0	604	2,1	2,2	+15,9	+4,7	459	1,4	1,7	+31,8	+21,4
Europe Est	1.330	1,8	2,5	+109,4	+104,4	438	0,7	1,0	+100,0	+100,0	265	0,3	0,4	+100,0	+100,0

de 15,9 p. cent, les plus forts pourcentages étant ceux de l'Irlande, 28,5 p. cent, de la France, 15,7 p. cent, de l'Angleterre, 14,2 p. cent.

La consommation par habitant prévue en 1980 était déjà dépassée en 1973 pour la Suède, et en était très proche pour le Bénélux (1,9 kg pour 2 kg prévu) et la Suisse (2,8 kg pour 2,9 kg prévus).

Pour les pomelos, il est escompté une consommation en frais de 2.238.000 tonnes sur une production de 4.926.000 tonnes. Ce tonnage représentera 45,4 p. cent, et 40,1 p. cent d'augmentation par rapport à 1970. Un tonnage supérieur serait consommé sous forme transformée, en équivalent de fruits frais, 2.277.000 tonnes, soit 46,2 p. cent. Pour cette espèce, il n'y aurait donc que 8,3 p. cent qui ne seraient pas consommés (411.000 tonnes).

Pour l'ensemble des agrumes, selon ces projections, il y aurait, sur 55.361.000 tonnes produites, 34.125.000 tonnes consommées en frais, 61,6 p. cent, et 14.908.000 tonnes sous forme transformée, 26,9 p. cent. Il y aurait donc un excédent de 6.328.000 tonnes (11,4 p. cent). En 1970/71, l'excédent était de 2.260.000 tonnes. Il aura presque triplé en dix ans, alors que la production n'aura augmenté que de 46 p. cent, et la consommation estimée de 36,8 p. cent. Sans être pessimiste, ces chiffres donnent à réfléchir, d'où, pour les années à venir, l'importance des coûts et prix. Heureusement que la nature est toujours là pour modifier les prévisions. Il est toutefois important de noter que le taux de croissance sera inférieur d'ici 1980 à ce qu'il a été de 1960 à 1970, quel que soit l'agrume considéré, tant en frais qu'en transformé (équivalent de fruits frais).

Il est inutile de mentionner les rectifications apportées sur l'Algérie, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, chacun selon son optique :

- l'Algérie, pour le marché national,
- l'Espagne, correction amenant une diminution notable des chiffres avancés pour 1980,
- les États-Unis, accroissement de la production en raison de l'expansion des superficies plantées en rapport, et de ce qui sera destiné à la transformation (production supérieure de plus d'un million de tonnes aux prévisions du Secrétariat),
- le Japon, expansion des surfaces plantées.

Au cours des discussions, le groupe a convenu que ce travail était de très grande utilité, malgré la marge d'erreurs possible dans les conjonctures, qui peuvent être parfois considérables. De toutes façons, la collaboration réduit au minimum cette marge d'erreur, tant pour les fruits frais que transformés, de sorte que les conclusions ne sont pas invalidées. Et au cours de la décennie écoulée, en ce qui concerne les prix plus particulièrement, l'évolution a été assez proche des conjonctures avancées par la FAO.

Le groupe étudie ensuite le document 74/3 sur l'évolution des politiques nationales de production et de commercialisation. Ce document donne surtout les changements et principaux faits intervenus depuis la réunion de la session précédente à Catane, et, aussi, la politique de pays qui n'avaient pas été étudiés auparavant. Des explications et modifications ont été apportées par certaines délégations.

Il a été noté que la pression en baisse des prix des agrumes frais sur les marchés internationaux, la hausse des coûts de production et de distribution ont inspiré des politiques visant à sauvegarder, ou à améliorer les revenus des agrumiculteurs, non seulement dans les pays en voie de développement, mais aussi dans certains pays développés qui comptent des régions où l'agrumiculture revêt une grande importance socio-économique. C'est ainsi que des pays ont pris des mesures pour l'amélioration de la production : aide d'ordre technique, subventions pour reconversion des plantations existantes en nouvelles variétés. Dans d'autres pays, les aides accordées par les gouvernements visent les campagnes de publicité pour la promotion des ventes, l'amélioration des moyens de commercialisation, de transport, de stockage, sans oublier les mesures d'aide à l'industrie de transformation.

Parmi les pays importateurs, les mesures concernant les droits de douane ont été assouplies, en particulier dans les pays de l'est à économie centralement planifiée qui édifient leurs programmes d'importation annuels en tenant compte de l'évolution de la demande intérieure. Il a été débattu du problème de la CEE quant au règlement uniforme de juin 1973 en matière d'importations de fruits et légumes transformés en provenance de pays tiers. Mais il a été évoqué plus particulièrement le fait qu'à la fin de la période transitoire pour les nouveaux membres de la Communauté Économique Européenne, ceux-ci appliqueront les mêmes tarifs et mesures que les six anciens membres. Les droits d'importation à l'égard des autres membres deviendront donc caducs, et les droits pour les pays tiers seront alignés sur le tarif extérieur commun. Cet alignement entraînera une aggravation des obstacles tarifaires pour ces trois nouveaux membres. Il fut remémoré les arrangements préférentiels, qui ont été donnés en détail, ainsi que les diverses mesures de la CEE, dans les pages 14 à 20 du document cité ci-dessus.

Le document CCP/CI 74/4 : « Politiques et perspectives d'importations d'agrumes en URSS, dans les pays d'Europe orientale et en Yougoslavie » fut ensuite étudié. Ce document est la nouvelle étude entreprise par le Secrétariat à la demande du groupe lors de la cinquième session ou un rapport avait été présenté sur ce problème dans les pays membres de la CMEA et en Yougoslavie. La nouvelle étude montre l'évolution, elle traite des régimes d'importation, de l'organisation de la distribution, des tendances récentes et des perspectives du commerce.

Les importations sont gérées par l'État dans le cadre des plans et programmes économiques généraux. Elles dépendent des disponibilités en devises, et du système de compensation avec les exportations. Toutefois, il y a une plus grande souplesse qu'autrefois, tout en tenant compte de la demande nationale de chaque pays. On constate que, si dans le passé on importait surtout des citrons, les pays maintenant s'intéressent également, et davantage, aux oranges et mandarines. Et l'on note un développement des importations de pomelos et de dérivés d'agrumes.

Le représentant de la Hongrie a confirmé les données de ce document. Il a déclaré que son pays s'attachait à importer davantage d'oranges pour ses consommateurs qui se montrent plus exigeants sur la qualité des fruits.

SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LE GROUPE AUX PROBLÈMES DE L'ÉCONOMIE DE L'AGRICULTURE INTERNATIONALE.

Après que le Comité de rédaction, composé des représentants des pays suivants : Algérie, Allemagne fédérale, Angleterre, Chypre, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Israël, Italie, Japon, Tunisie, Yougoslavie, sous la présidence de Mme KOENIG (RFA), eut élaboré le rapport final, les délégués, lors de la séance de clôture, délibérèrent longuement de celui-ci et des conclusions.

Il fut débattu de la nécessité et de la façon d'aborder les problèmes économiques sur le plan international. Les échanges de vue ont fait ressortir, et reflètent l'inquiétude de la majorité des pays devant la situation actuelle et future : coûts croissants à la production, perspective d'une nouvelle baisse des prix, problème des excédents.

Unaniment, les délégués des pays producteurs et importateurs ont reconnu que le moment était venu d'envisager des mesures internationales et nationales pour pallier les difficultés économiques grandissantes. Ils ont admis que de larges possibilités de coopération existaient entre pays importateurs et producteurs en ce qui concerne l'information, qui permettraient d'orienter les politiques de production et de commercialisation.

L'un des pays exportateurs proposa la création d'un bureau international des agrumes. Celui-ci devrait étudier des directives en matière de production, l'organisation de la promotion de la consommation, l'élaboration de normes qualitatives, la prévention du dumping, la création de commission pour négocier la suppression des mesures restrictives au commerce. Certains firent observer que des organismes internationaux existaient déjà, qui pourraient remplir ces tâches, à condition de leur donner les moyens de pouvoir les accomplir.

Plusieurs délégations insistèrent pour que des mesures soient prises pour favoriser l'expansion de la consommation des agrumes frais et de leurs produits dérivés, ce, plus spécialement dans les pays producteurs, et dans les pays où, par rapport au revenu national, la consommation par habitant est encore faible.

Il fut demandé l'abolition des mesures de restrictions quantitatives existantes dans certains pays importateurs (droits de douane, contingentements) d'une part, d'autre part, que des mesures soient prises pour accorder des préférences tarifaires en faveur des pays en voie de développement.

La majorité des délégations insistèrent sur la nécessité de prospecter, d'élargir de nouveaux débouchés, y compris dans les pays producteurs. Selon certaines délégations, il faudrait éventuellement étudier les possibilités de subventions pour la consommation intérieure, compte tenu des cours plus élevés pouvant exister sur le marché international en cas de coordination de l'offre.

Il a été recommandé par le groupe des pays producteurs que certaines mesures soient prises, telles que celles qui ont déjà été prises par certaines régions productrices, comme le Maghreb : réduction des coûts, à la production, promotion des variétés d'agrumes pour lesquelles les perspectives de commercialisation sont les meilleures, encouragement à la reconversion de certains vergers en cultures plus rentables, limitation de nouvelles plantations ...

De nombreuses délégations de pays exportateurs ont exprimé l'espoir que la CEE étudie les possibilités de réduire les taxes, les prix de référence des agrumes. Celles des pays importateurs de la CEE firent remarquer que la consommation per capita était déjà très élevée, et posèrent la question de savoir si réellement les droits de douane et autres taxes sont aussi néfastes à la consommation que certains le laissent entendre. Ils rappellèrent aux pays exportateurs de ne pas oublier et de tenir compte de la production, de la concurrence des fruits nationaux des pays importateurs.

Le groupe a reconnu l'importance et la nécessité des échanges d'information, à long terme, de l'évolution des perspectives du marché, plus particulièrement pour les pays exportateurs. Il a été décidé que le sous-groupe directeur, composé de l'Allemagne fédérale, l'Angleterre, l'Espagne, les États-Unis, la France, Israël, l'Italie, le Maroc, les Pays-Bas, la Pologne, la Tunisie, la Turquie, soit reconstitué. Il devrait se réunir vers la fin de l'année, à une date fixée par le Directeur général de la FAO. Tous les membres du groupe intergouvernemental seront avisés de cette réunion, avec la possibilité d'y assister.

Il a été proposé que le Secrétariat attire l'attention des états membres sur le débat concernant les perspectives à long terme, les solutions possibles. Il devra inviter les gouvernements à soumettre de nouvelles proposi-

tions d'action à l'examen du sous-groupe directeur. Les mesures préconisées par ce dernier, les conclusions décidées devront être communiquées à tous les gouvernements intéressés pour qu'ils les examinent de toute urgence et donnent leur avis. Le sous-groupe devra décider s'il est opportun de convoquer une réunion plénière du groupe avant fin 1975 selon l'évolution du marché, et les propositions gouvernementales. Sinon, le groupe se réunira en 1976, aux dates et lieu que décidera le Directeur général.

QUESTIONS DIVERSES.

Le groupe a été informé que, selon les décisions de la cinquième session, la demande d'harmonisation des règlements sur les résidus de pesticides au Codex Alimentarius avait été faite. Le comité a examiné cette requête au cours de sa sixième session. Il a été répondu :

« que le point soulevé par le groupe représentait un problème de caractère général qui intéresse d'autres produits agricoles. En conséquence, les agrumes ne devraient pas faire l'objet d'un traitement particulier. Il est prévu que d'autres limites maximales de résidus de pesticides pour les agrumes seraient recommandées en temps voulu. Le comité est convenu qu'aux termes des définitions adoptées pour les termes « pesticides » et « résidus de pesticides », les substances utilisées pour combattre les ravageurs dans les traitements post-récoltes devraient être classées dans la catégorie des « pesticides ».

Le groupe a été également informé que la commission du Codex Alimentarius avait adopté entretemps, pour un certain nombre de pesticides utilisés en agrumiculture, dans le cadre de pratiques agricoles judicieuses et des traitements après récolte, des limites maximales de résidus qu'il a soumises aux gouvernements pour approbation.

Le groupe à ce sujet demande que soit attirée l'attention du service ad hoc de la commission du Codex Alimentarius sur le fait que certains pays importateurs font une discrimination contre les agrumes. En effet, ils exigent que les agrumes traités avec des produits chimiques soient étiquetés de façon particulière en conséquence alors que d'autres fruits traités de la même manière avec les mêmes produits ne sont pas tenus à la même exigence.

Les délégués, avant de se séparer, remercièrent chaleureusement le gouvernement grec pour l'accueil qui leur a été réservé, ainsi que pour la parfaite organisation de la réunion. Ils exprimèrent plus particulièrement leur gratitude aux fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture qui participèrent à l'organisation de la sixième session.

La majorité des délégués participèrent à la visite organisée dans le Péloponèse pour prendre contact avec la réalité et les problèmes de l'agrumiculture grecque de cette région, tant du point de vue agronomique, que technique et transformation.

Ce tour leur permit, en passant par Nauplie, Triplis, Olympie, Patras, Corinthe, de voir divers vergers, en Argolide, tel celui de Pyrgella. Ils eurent ainsi une idée des travaux de culture, de la protection contre le gel, des usines de jus de fruits, des stations d'emballage (Delamanara). De l'Union des Coopératives agricoles de Patras, ils connurent l'activité économique et les diverses activités : laitières, viticoles, la commercialisation des produits, de la récolte à l'exportation. Ils visitèrent le barrage de Pinios. Le programme, fort judicieusement prévu, a permis de faire découvrir la Grèce antique aux délégués : Mycène, Epidaure, Olympie, Corinthe. Lors de ces déplacements, les participants ont pu faire plus ample connaissance, entraînant un meilleur entendement des problèmes réciproques, non plus à l'échelle de la délégation, mais à l'échelle professionnelle, et surtout, humaine.



TRAFIC BANANIER FRANÇAIS

JANVIER 1974

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVE	PRIX MOYEN A QUAI WAGON-DEPART (en Fr/Kg)
POINTE MARIN	2	Dieppe	Basse Terre	1.859	1,35-1,45-1,55
POINTE MADAME	2	Rouen	Fort-de-France	2.089	1,35-1,45-1,55
BIAFRA	2	Le Havre	Douala	1.360	1,35-1,45-1,55
MUNGO	4	Le Havre	Douala	895	1,30-1,40-1,50
HIDELFJORD	4	Marseille	Abidjan	480	1,35
TARPON	4	Dieppe	Abidjan	408	1,35
BELOUGA	5	Marseille	Abidjan	1.926	1,35
FORT D'ORLEANS	9	Dieppe	Basse Terre	1.822	1,35-1,45-1,55
POINTE SANS SOUCIS	7	Rouen	Fort-de-France	2.474	1,35-1,45-1,55
COMOE	8	Le Havre	Douala	1.007	1,35-1,45
NARVAL	11	Marseille	Abidjan	1.632	1,40
BAMENDA	12	Dieppe	Douala	1.660	1,35-1,45
FORT SAINTE MARIE	14	Dieppe	Fort-de-France	2.961	1,35-1,45-1,55
FRIBOURG	14	Marseille	Costa Rica	525	1,45
CIRCE	15	Marseille	Tamatave	590	1,40
POINTE ALLEGRE	16	Rouen	Basse Terre	2.220	1,35-1,45-1,55
ESPADON	18	Dieppe	Fort-de-France	71	1,35-1,45-1,55
			Basse Terre	507	1,40
GOLAR FROST	18	Marseille	Abidjan	1.422	1,40
SOUGUETA	18	Le Havre	Douala	1.565	1,35-1,45
MARE SOMALO	21	Marseille	Abidjan	973	1,40
NORTH ISLE	23	Rouen	Basse Terre	2.024	1,35-1,45-1,55
FORT LA REINE	21	Dieppe	Fort-de-France	3.563	1,35-1,45-1,55
NORTH POLE	23	Le Havre	Douala	1.207	1,35-1,45
MARSOUIN	26	Marseille	Abidjan	1.854	1,40
FORT PONTCHARTRAIN	28	Dieppe	Fort-de-France	3.563	1,35-1,45-1,55
TARPON	28	Marseille	Abidjan	1.037	1,40
BARRACUDA	28	Le Havre	Abidjan	337	1,40
			Douala	1.168	1,35-1,45
NOE	29	Marseille	Tamatave	440	1,45
POINTE MADAME	30	Rouen	Basse Terre	1.904	1,35-1,45-1,60
			Fort-de-France	723	1,35-1,45-1,60
BANADOR	30	Marseille	Equateur	709	1,45

TOTAUX DU MOIS DE JANVIER

GUADELOUPE	:	9.829 t,	Prix Moyen :	1,45 Fr/Kg
MARTINIQUE	:	15.445 t,	" "	1,45 Fr/Kg
COTE D'IVOIRE	:	10.576 t,	" "	1,37 Fr/Kg
CAMEROUN	:	8.862 t,	" "	1,40 Fr/Kg
MADAGASCAR	:	1.030 t,	" "	1,42 Fr/Kg
COSTA RICA	:	525 t,	" "	1,45 Fr/Kg
EQUATEUR	:	709 t,	" "	1,45 Fr/Kg